



Arret pension alimentaire si chomage ?

Par **terovich**, le **08/03/2010** à **17:29**

Bonjour, je suis divorcé depuis janvier 2006. Ma fille avait alors 6 mois et une pension fut fixée à 100 euros. Depuis, mon ex-femme s'est remariée pas moi), et en août 2008 a emménagé avec nouveau mari au pays basque sans me "consulter", 1200 km ! Je n'ai pas voulu faire de vagues dans l'intérêt de ma fille. 3 mois après elle m'a dit avoir divorcé, et retour en Lorraine... Je commençais à craindre cette instabilité pour ma fille, d'autant que j'ai appris il y a 6 mois qu'en fait elle n'avait pas divorcé et que son mari réemménageait avec elle en Lorraine (j'ai peur quand-même d'un nouveau départ!). De plus elle me traite comme une simple garde d'enfant en me suppliant sans cesse de changer les dates etc... en ne me tenant pas au courant des fêtes d'écoles etc... Entre temps, j'ai perdu mon commerce donc ai des dettes et suis au chômage depuis un an. Ma situation financière est catastrophique d'autant que ma compagne est en fin de droit. Mon ex femme était d'accord pour suspendre la pension car je n'avais plus les moyens. Elle m'a appelé ce matin pour me dire qu'elle allait chez un huissier mercredi pour récupérer les 1000 euros que je lui dois et me forcer à payer de nouveau dès avril. Mais j'ai 650€ de revenus par mois ! Qu'est-ce que je peux faire ?

Merci d'avance